Le Saint-Mitréen

27

Journal municipal
Juillet 2025

Saint-Mitre-les-Remparts fait place Neuve

Sommaire

2	**Édito**
3	**Conseil municipal des jeunes**
4-5	**Point travaux**
6-7	**Dossier : PADD**
8	**80ème anniversaire de l'Armistice**
9	**Nouvelle saison culturelle**
10-11	**Retour en images**
12	**En bref**
13	**Conseil municipal**
14	**Portrait | État civil**
15	**Expression Libre**
16	**Agenda**

Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55
> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr
Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38
> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr
Collecte des déchets (Métropole) : 0800 94 94 08
> collecte.paysdemartigues@ampmetropole.fr
Services techniques : 04 42 44 03 45
> servicestechniques@saintmitrelesremparts.fr
Service urbanisme : 04 42 80 98 41
> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr
Espace Familles-Solidarités : 04 42 06 74 16
> ccas@saintmitrelesremparts.fr
> espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°27

Directeur de publication : Vincent Goyet
Rédaction : Loretta Jobard
Crédits photos : Céline Parenté, Loretta Jobard, Élus, Rémi Bainvel, Cyril Catenne, François Lucchesi, Freepik, DR.

Réalisation : Service Communication
Tirage : 3100 exemplaires
Périodicité : 6 numéros annuels
Dépôt légal : 2ème semestre 2025
N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'édito

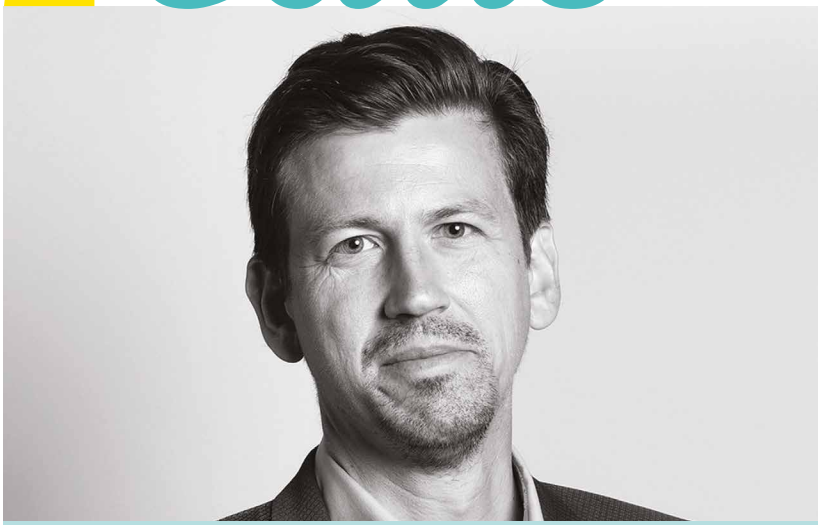

Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Progressivement, les planètes s'alignent pour poursuivre la revitalisation de notre commune, qui demeure le fil conducteur de notre action municipale. Après six mois de travaux, la place Neuve vient enfin de nous être livrée et offre un visage radieux, qui associe les principes modernes d'aménagement en matière de mobilité, renaturation et désimperméabilisation, tout en renouant avec des éléments patrimoniaux typiques : des arbres pour lutter contre les îlots de chaleur, nos bancs anciens, ou encore une fontaine reliée à notre source souterraine. Tout a été pensé pour rimer avec la convivialité villageoise à laquelle nous sommes tous attachés. Quelques places de stationnement et une place de livraison vont également faciliter grandement l'attractivité commerciale, sans oublier le distributeur à billets qui sera installé après l'été.

Main dans la main avec la métropole, nous travaillons également au retour d'un restaurant, qui nécessite d'abord d'importants travaux de rénovation du bâti situé au fond de la place Neuve, devant le buraliste. Un permis de construire devrait être déposé prochainement, pour une installation du restaurateur courant 2026. Parallèlement, la rénovation de façades privées disgracieuses se poursuit.

Quotidiennement, nos services techniques et notre police municipale sont engagés conjointement pour la propreté et la salubrité, avec une recherche et verbalisation systématique des responsables des abandons de déchets sur la voie publique. Après quelques jours consacrés à suivre le redéploiement de la collecte des déchets dans le centre-village, nous ciblons désormais d'autres points problématiques, en particulier le quartier Sainte-Victoire, les Demeures du Citis, mais aussi les plaines d'Arnète. La commune a distribué il y a quelques jours un document récapitulatif de toutes les consignes en matière de tri, qui s'impose à tous : particuliers, entreprises, et évidemment collectivités locales. Des pièges photos vont être déployés en complément de notre réseau de caméras de vidéoprotection.

Enfin, la lutte contre la petite délinquance se mène en partenariat resserré avec la police nationale et l'appui du préfet comme du sous-préfet. Les voyous et les dégradations ne sont tolérés dans aucun quartier de notre commune. Le recours à notre police municipale en horaires décalés, déjà possible toute l'année mais particulièrement durant l'été, constitue un levier supplémentaire pour des actions ciblées. Face à une délinquance tenue mais réelle, face à des actes de dégradation sur les biens publics comme privés, la sécurité ne sera jamais une variable d'ajustement, mais au contraire toujours une priorité pour nos agents et pour vos élus.

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

Conseil municipal des jeunes : la démocratie locale en action

A voté ! Les 15 élus du Conseil municipal des jeunes sont installés. Cette nouvelle instance marque une nouvelle fois l'engagement de la commune en faveur de la jeunesse, des familles et de la démocratie locale.

En installant le CMJ, la municipalité affirme ainsi sa volonté de donner la parole aux jeunes, de les associer aux décisions qui les concernent et de les sensibiliser à la vie démocratique. Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse ambitieuse portée par la commune : création de la Maison de la Jeunesse, augmentation du nombre d'enfants accueillis au centre de loisirs, création de l'Espace Jeunes, et des actions éducatives, sportives, culturelles et citoyennes tout au long de l'année (liste non-exhaustive !).

L'appel à candidatures, lancé le 1er juin dernier, avait rencontré un franc succès avec 24 candidats retenus. Leurs affiches et slogans étaient visibles dans les écoles, à la mairie et à la Maison de la Jeunesse durant la campagne.

Les électeurs, à savoir tous les jeunes du CM1 jusqu'à la 3ème, ont été appelés aux urnes début juillet, que ce soit à l'école élémentaire Rostand, Vaillant, ou encore à l'Espace Jeunes.

Après dépouillement, une cérémonie d'installation officielle du nouveau CMJ s'est tenue le 4 juillet avec remise des écharpes aux nouveaux élus.

Ces jeunes conseillers incarneront, pour une durée de mandat d'un an, la voix de leur génération et participeront activement à la construction d'une ville à leur image. Parce que impliquer la jeunesse, c'est construire l'avenir.

Les élus : Sandro IVANES, Jules GARAT, Marley REDOUANE PRIN, Raphael BRU, Livio ATTOLINI GARNIER, Bélinda LYOTARD, Tessa BARRACO, Emy BOTELLA, Chloé OLIVE, Charlotte PALOMARES, Justine SIEVERS, Eva RAMIREZ RISI, Estelle CHAMPSAUR, Océane LYOTARD MAUFROY, Lilirose SABATIER

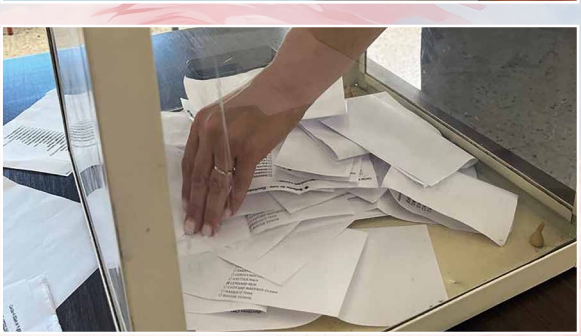

Campagne, élections, dépouillement et cérémonie d'installation : le CMJ est prêt pour son mandat !

Des travaux pour un

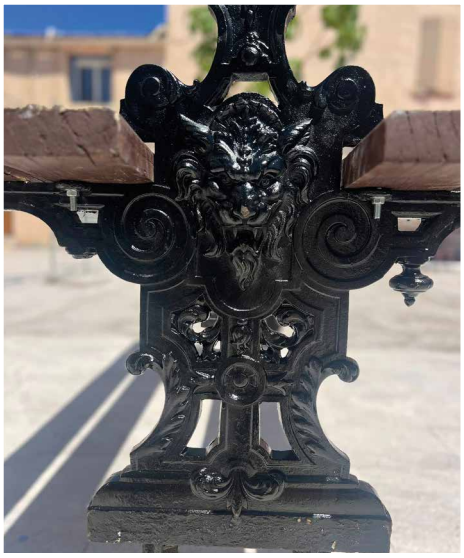

Après plusieurs mois, le plus gros du chantier de la place Neuve est enfin terminé ! Bancs, arbres, suppression des marches, ajout de places de parking, de places de livraison, d'une fontaine avec eau potable... La place centrale du village vous rouvre ses bras !

Une petite inauguration a d'ailleurs été réalisée le 25 juillet dernier, avec discours de Monsieur le Maire et collation offerte aux habitants.

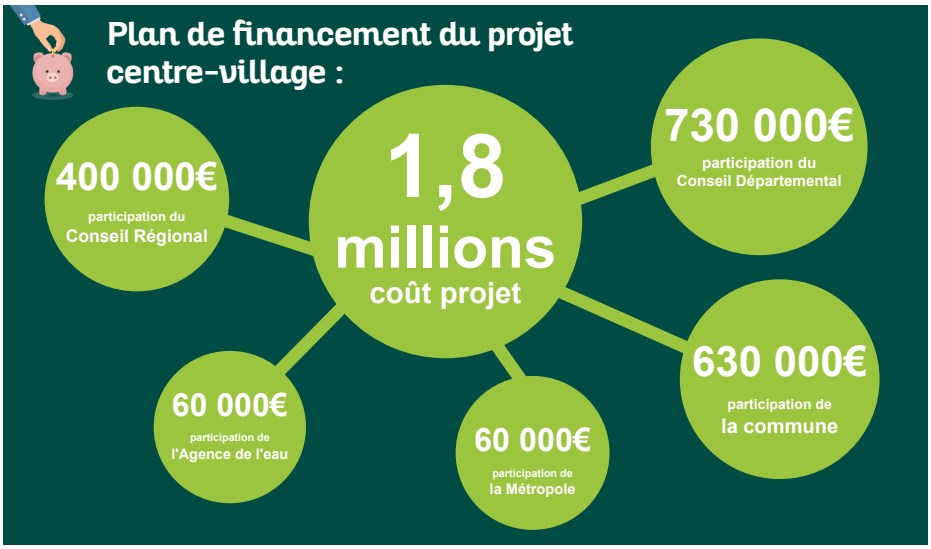

Côté intramuros, pour rappel, le projet vise à mettre en valeur les rues et placettes, en travaillant sur les matériaux des sols, sur la topographie des rues, et sur la désimperméabilisation des pieds de façades pour répondre aux enjeux de confort thermique et améliorer le cadre de vie en végétalisant.

Le chantier devrait se terminer en début d'année 2026.

meilleur cadre de vie

Dernière minute !

Le renforcement de notre dispositif de ralentisseurs sur l'axe de la route des Plages à travers les quartiers de Varage et Massane est enfin programmé.

Il se déroulera à la rentrée, durant la première semaine de septembre 2025.

Château d'eau et canalisations

Dans le cadre des travaux de reconstruction et de modernisation du réseau d'eau potable menés par la Métropole Aix-Marseille-Provence, une première étape importante a été franchie : la moitié de la nouvelle canalisation est désormais posée et les travaux dans les voies sont terminés.

Dans les rues Allende, Fontaine du Loup et Jean Rostand, la réalisation des enrobés est programmée avant la fin du mois de juillet, avec un complément prévu fin août pour certaines petites zones. Du côté du secteur Marjolaine – Îles d'Or, les tranchées situées sur les chaussées feront, quant à elles, l'objet d'enrobés définitifs début septembre.

Parallèlement, la construction du nouveau château d'eau se poursuit et devrait être achevée d'ici la fin de l'année. Les branchements des nouveaux réseaux de canalisations seront réalisés en début d'année prochaine. Ces travaux permettront, à terme, d'assurer un réseau plus fiable et plus performant pour l'ensemble des habitants.

Plage de Massane : nouvel espace de stationnement

Nous venons de profiter de la déconstruction de l'ancienne rampe de déchargement de nos algues pour niveler ce terrain municipal.

À proximité immédiate de la plage de Massane, il offre désormais un espace de stationnement supplémentaire d'une cinquantaine de places, très appréciables pour les nombreux riverains et usagers de notre littoral.

Nous rappelons par ailleurs à tous qu'il est strictement interdit de se garer sur les trottoirs, qui sont réservés à la circulation des piétons.

Une plateforme de ressuiement pour les algues

Dans le prolongement des travaux (réalisés l'an dernier) de déplacement de notre quai de déchargement des algues, la commune vient de réceptionner un aménagement complémentaire visant à faciliter le séchage rapide des ulves collectées par nos services techniques.

Bravo à l'entreprise partenaire pour la qualité du travail réalisé, qui permet désormais à nos agents de reprendre le ramassage quotidien des algues.

Merci au Département des Bouches-du-Rhône pour son soutien financier envers ce projet, qui nous permet de réduire fortement le volume de ces biodéchets.

PADD : un cap clair pour préserver notre identité et construire l'avenir

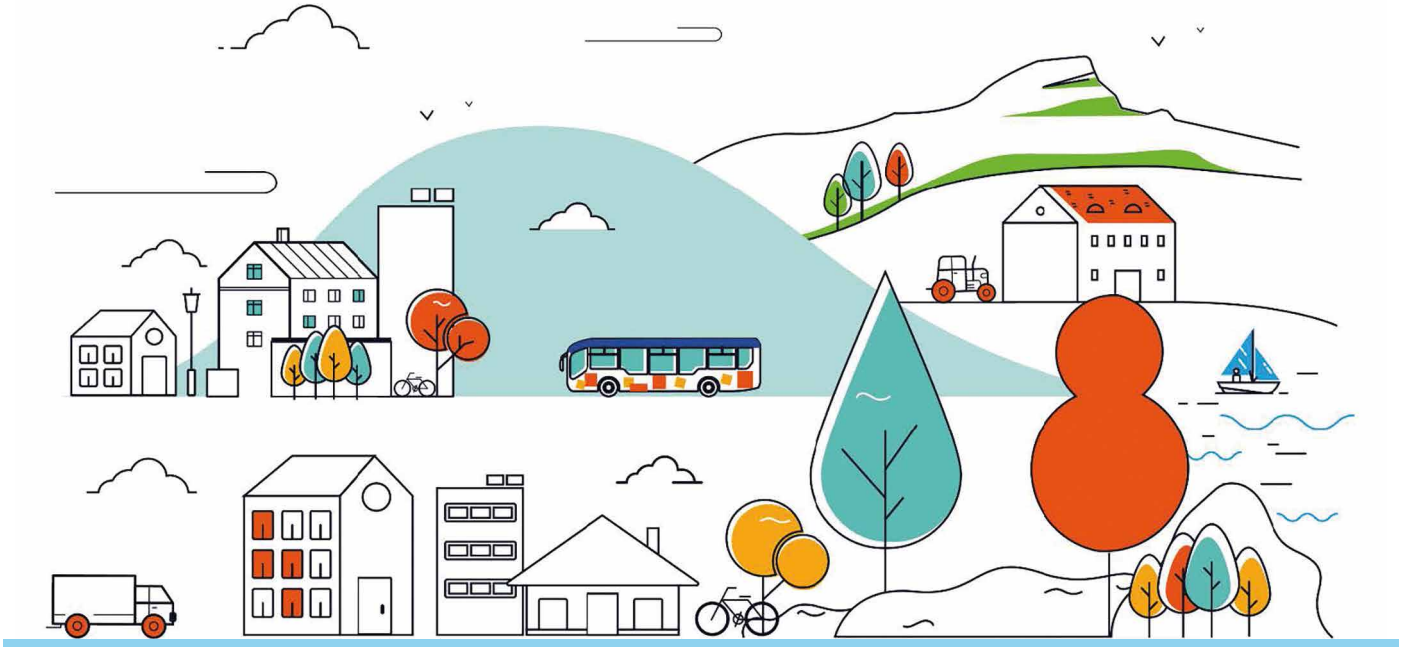

Alors que notre commune élabore, aux côtés de Martigues et Port-de-Bouc, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) fixe déjà des orientations à l'horizon 2040. Un document stratégique, débattu en conseil municipal en juin dernier, qui affirme une ambition partagée : préserver l'identité de Saint-Mitre tout en préparant son avenir.

Engagée en novembre 2020 à l'initiative de Saint-Mitre-les-Remparts, la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) conduit à l'élaboration d'un document intercommunal (PLUi), confectionné par les services métropolitains à l'échelle d'un territoire élargi à Martigues et Port-de-Bouc, en lien étroit avec les maires et les services municipaux de ces trois communes.

Ce document d'urbanisme majeur doit guider l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.

Il fixe les orientations d'aménagement et de développement durable dans un cadre élargi, avec pour objectif de concilier attractivité, qualité de vie, préservation des espaces et vitalité économique.

Après une phase de diagnostic, une étape décisive vient d'être franchie : la concertation citoyenne et le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en conseil municipal, le 23 juin dernier.

Un développement mesuré, loin de l'urbanisation massive

Parmi les principales préoccupations des habitants, le rythme de construction et l'évolution de la physionomie de la commune reviennent souvent. Vincent Goyet l'exprime clairement lors du débat :

« *L'inquiétude légitime de la population est entendue. Non, la Métropole ne nous impose pas une densification à marche forcée. Au contraire, les projections du PADD s'inscrivent dans une trajectoire plus apaisée.* »

Concrètement, le taux de croissance de la population envisagé pour Saint-Mitre est de +0,4 à 0,6 % par an, soit un objectif de 600 logements à construire entre 2020 et 2040. Ce chiffre est inférieur de 25 à 50 % à l'objectif du PLU communal précédent, qui tablait sur +0,8 %. Il témoigne d'une volonté partagée d'un développement maîtrisé, cohérent, tenant compte de l'identité locale.

Et surtout, cet objectif est déjà largement amorcé. Plus de 250 logements ont été réalisés ces dernières années : opérations Sainte-Victoire (73 logements), Origine (environ 60 logements), projets en lot diffus ou divisions parcellaires. De nouveaux programmes sont en préparation, comme la future résidence autonomie (80 logements) et le quartier de l'Anglon (près de 200 logements). « *Nous n'aurons aucun mal à atteindre les 600 logements fixés d'ici 2040, sans dénaturer le visage de Saint-Mitre.* »

Un cadre de vie préservé et une ambition environnementale affirmée

La commune revendique une approche équilibrée, où les enjeux environnementaux sont pleinement intégrés. La valorisation des espaces naturels, la préservation des terres agricoles et des paysages fait partie des lignes directrices du PADD.

Mais les contraintes sont aussi réelles, comme le risque incendie (PPRIF), dont la future carte, encore à l'étude

actuellement, devrait classer de larges zones en rouge. Cela signifie qu'à l'avenir, certains secteurs ne seront plus constructibles, ce qui renforce l'importance d'un urbanisme réfléchi et concentré sur des zones maîtrisées.

Un territoire résolument tourné vers l'emploi et la mutation industrielle

Saint-Mitre-les-Remparts est certes moins marquée par les installations industrielles que ses voisines, mais ses habitants y travaillent ou en dépendent largement. Le PADD acte l'importance de maintenir une économie forte, diversifiée et ancrée dans les réalités locales.

« *L'industrie façonne nos territoires. Nous avons besoin de routes, de services, d'un accompagnement de l'État pour permettre le renouveau industriel, mais aussi sa transformation écologique.* »

Le maire a ainsi rappelé l'importance d'infrastructures structurantes comme le contournement de Port-de-Bouc ou la liaison Fos-Salon, toujours en attente de financement. Ces projets conditionnent l'attractivité du territoire et l'arrivée de nouveaux investissements industriels, notamment liés à la décarbonation et à la transition énergétique.

Avec le PADD, la commune affirme sa volonté de bâtir un avenir équilibré, respectueux de son identité et de son environnement, tout en répondant aux défis du logement, de l'emploi et des transitions à venir.

« *Saint-Mitre est une commune volontaire. L'État nous écoute et reconnaît nos efforts. Nous ne sommes pas des magiciens, mais nous agissons, avec cohérence, pour demain.* ».

La future résidence seniors des Calieux, dont le permis vient d'être déposé, s'intègre parfaitement dans le paysage saint-mitréen.

Logement social : un volontarisme raisonné

Notre village compte aujourd'hui 174 logements sociaux, soit 6,2% de son parc d'habitation. Face à la tension sur le logement, notamment pour les jeunes ménages, les familles ou les personnes âgées, la commune assume la construction de logements sociaux. Pour autant, pas question de renier l'identité villageoise.

« *Nous construisons du logement social, mais à taille humaine. R+1 maximum, pas d'opérations massives, des projets intégrés et acceptables pour le voisinage* » explique le maire.

Quid de l'amende ?

« *Le dialogue avec l'État progresse* » confirme notre premier édile. Préfet, sous-préfet, mais aussi les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) ont reconnu les efforts de la commune. Si ces efforts se poursuivent, l'amende SRU pourra être revue à la baisse dès le 1er janvier prochain. Le permis pour la résidence seniors et le futur appel à projets pour l'Anglon en témoignent.

Un recours en justice est toujours en cours, car la municipalité estime le montant de l'amende injustifié, surtout au regard des efforts déjà engagés depuis des années.

PLUi : un outil d'avenir pour notre commune

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document essentiel qui encadrera, à l'échelle de Saint-Mitre, Martigues et Port-de-Bouc, l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.

Initiée en 2020 par la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, la démarche s'est ouverte par une phase de diagnostic approfondi du territoire, menée entre 2021 et 2023. Prochaine échéance : l'examen du PADD en conseil métropolitain le 18 septembre.

Puis, de septembre 2025 à décembre 2026, seront définis :
- Les zonages (ce qui peut être construit, où et comment)
- Le règlement (hauteurs, formes, implantations)
- Les OAP (grands projets d'aménagement à l'échelle de quartiers)

Son adoption définitive est prévue pour 2028.

Grâce à ce cadre, la commune pourra inscrire et sécuriser ses projets : un nouveau groupe scolaire, un port de plaisance, la valorisation du patrimoine, la gestion des risques (incendie, inondation), une piste cyclable…

Autant d'actions concrètes pour préparer l'avenir sans renier notre identité.

PLUi
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
PAYS DE MARTIGUES

80ème anniversaire

Mémoire : l'Armistice de 1945 célébrée sur deux jours

Explications de José Pigaglio, président de l'association Histoire et Patrimoine.

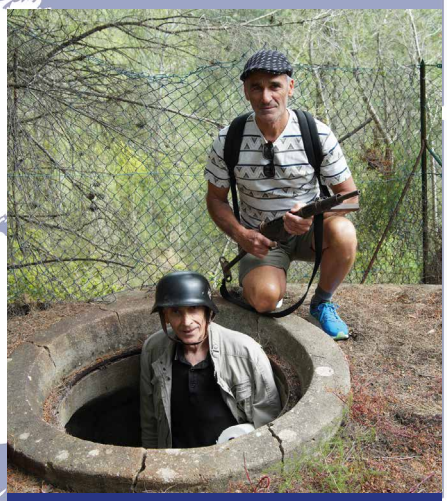

Visite des bunkers, avec accessoires à l'appui !

Saint-Mitre-les-Remparts a commémoré le 80ème anniversaire de l'Armistice de 1945 du 8 au 10 mai derniers, à travers une série d'événements organisés par l'association Histoire et Patrimoine, en partenariat avec la municipalité. Ce temps fort de mémoire et de transmission a rassemblé de nombreux habitants autour du souvenir de la Libération.

Le jour J, la journée a débuté par la traditionnelle cérémonie au monument aux Morts, en présence du Souvenir Français et des élèves de l'école Jean Rostand, rendant hommage aux combattants et aux victimes de la guerre. À la suite de ce moment solennel, l'exposition dédiée à la Libération de Saint-Mitre a été inaugurée au théâtre de la Manare, permettant à chacun de (re)découvrir cette page d'histoire locale au travers de documents d'archives et de témoignages. En fin de journée, le public a assisté à une conférence animée par Alain Crocce, suivie de la projection du film témoignage "Saint-Mitre en mémoire", réalisé par Nicolas Balique.

Le 10 mai, la visite des bunkers a offert aux participants une immersion concrète dans les vestiges du passé, complétée par la poursuite de l'exposition ouverte au public tout au long de la matinée.

À travers cette programmation riche, ces deux jours de commémoration ont permis à petits et grands de mieux comprendre l'histoire locale et d'honorer la mémoire des femmes et des hommes qui ont marqué notre territoire.

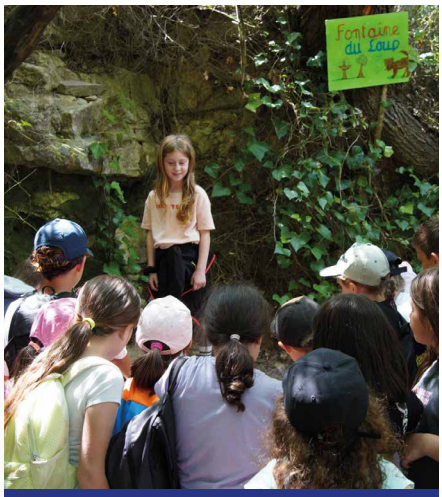

Accueil de deux classes de nos écoles pour des visites.

Buffet convivial réalisé par notre restaurant municipal.

Commémoration au cimetière de la Croix d'Aymard.

Commémoration au cimetière de la Croix d'Aymard.

Théâtre de la Manare : cap sur la nouvelle saison culturelle !

Chaque nouvelle saison culturelle est une promesse : celle de s'émouvoir, de rire, de réfléchir, de s'évader… et celle de 2025-2026 ne déroge pas à la règle ! Elle a été dévoilée directement sur la scène du théâtre de La Manare, en juin dernier.

Au côté de Vincent Goyet, Marie Paule Dellarovere, conseillère municipale en charge de la programmation culturelle, et Jérôme Boulanger, responsable du service culturel, ont présenté, entre discours et extraits vidéo des spectacles, une saison ambitieuse, généreuse et éclectique. Le public a ensuite partagé un moment convivial autour d'un cocktail.

Cette soirée marquait aussi trois nouveautés :

• **Une reprise complète de la programmation en direct** : la ville affirme ainsi sa volonté de porter une politique culturelle forte et indépendante, tout en s'appuyant sur des partenaires de toujours comme le Département à travers le dispositif Provence en scène.

• **Une sortie du programme en juin** (au lieu de septembre) pour permettre à chacun d'anticiper ses sorties culturelles dès l'été.

• **Une offre tarifaire repensée**, plus simple et plus avantageuse, avec des abonnements attractifs : 30 € pour 3 spectacles, 50 € pour 6 spectacles, 100 € pour les 12 spectacles de la saison !

Théâtre, humour, musique, cinéma, jeune public : chaque rendez-vous a été pensé pour nourrir la curiosité et l'émerveillement.

Côté théâtre, des spectacles forts et engagés viendront ponctuer la saison : La Lionne, hommage vibrant à Gisèle Halimi, ou encore Je me porte bien, témoignage poignant sur les violences conjugales. À ces voix singulières s'ajouteront l'humour grinçant de L'Art d'avoir toujours raison ou encore la douce nostalgie théâtrale d'En attendant Marcel, immersion dans l'univers de Pagnol.

La musique se fera gospel, jazz, cajun ou hommage avec des soirées prometteuses : un chœur gospel, les vibrants Yellbows, l'univers feutré de Mon Brassens préféré, ou encore le concert évènement du tribute band Paranohead pour les fans de Radiohead.

Le cinéma, fidèle à sa ligne ciné-club, explorera cette année les mondes singuliers de Tim Burton. Nous célébrerons également les 10 ans du SMR13, Festival International du Film Indépendant !

Le jeune public ne sera pas en reste, entre contes décalés, marionnettes, chansons et spectacles interactifs. Des moments pensés pour susciter l'imaginaire dès le plus jeune âge, et partager en famille la magie du spectacle vivant.

Le programme complet est disponible dès maintenant, en ligne et dans les différents lieux d'accueil. Faites votre choix, abonnez-vous et vivez la culture en grand format à Saint-Mitre-les-Remparts !

Retour en images

Retour en images sur quelques événements ayant pris place à Saint-Mitre ces dernières semaines (liste non-exhaustive).

Semaine de la citoyenneté

Visite des enfants à la caserne des pompiers

Inauguration de la sculpture don du sang, offerte par le sculpteur Taly

Contrôle de vitesse par la police municipale

Nettoyage citoyen de la 'route de la cantine' par les enfants du centre de loisirs

Fabrication de nichoirs avec les enfants du centre de loisirs et les apiculteurs

L'artiste Taly, les élus et les membres de l'association don du sang devant la nouvelle sculpture

Sécurité routière dans les écoles

Journée épreuve vélo sur circuit avec les élèves des écoles Vaillant et Rostand encadrée par la police municipale, et remise des diplômes.

Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940

Fête de la musique place Olive

Présentation de la saison culturelle le 25 juin au théâtre de la Manare

Pique-nique de fin d'année des grandes sections des écoles maternelles

Vide-greniers du centre-village le dimanche 1er juin

Conférence de presse de présentation du programme des Estivales le 2 juillet

Fêtes de fin d'année des crèches

Inscriptions aux services périscolaires

Cantine, garderie, et mercredis du centre de loisirs : les inscriptions sont ouvertes du 1er Juillet au 22 août !

Rendez-vous sur le Portail Familles (impérativement depuis un ordinateur) pour :
- **Procéder à l'inscription** (cliquez sur le profil de l'enfant, sur 'inscrire à une nouvelle activité')
- **Valider l'inscription**, puis **réserver les jours souhaités** pour chaque activité (garderie, cantine, mercredis du centre de loisirs)

Vous aurez la possibilité de **modifier les réservations tout au long de l'année jusqu'à 7 jours à l'avance** afin d'ajuster en fonction de vos besoins.

Avant de procéder à l'inscription, pensez à téléverser dans l'onglet « Mes documents à envoyer » :
1. **une attestation d'assurance responsabilité civile**
2. **les vaccins de votre/vos enfant(s)**
Sans ces documents, l'inscription sera bloquée !

Lien direct vers le Portail Familles : https://bit.ly/espacefamillesaintmitre

Inscription transports scolaires

Les inscriptions aux transports scolaires s'ouvrent le 10 juillet 2025, pour les enfants de moins de 11 ans. Ils **sont entièrement gratuits**.

Pour que vos enfants puissent prendre les transports scolaires dès la rentrée, pensez à les inscrire avant le 15 août 2025 à l'un des points de vente « Métropole mobilité » à Istres, Martigues, Port-de-Bouc ou en ligne : www.lametropolemobilite.fr

Cette première étape est indispensable avant de pouvoir inscrire votre enfant via le portail familles pour le transport scolaire vers l'école Jean Rostand.

Besoin d'aide ? Contactez l'Espace Familles au 04 42 06 74 16. Un ordinateur est à votre disposition à l'Espace familles-solidarités.

Rentrée des classes le 1er septembre pour tous !

La Métropole simplifie vos démarches liées à l'eau

Avec *Mon espace eau* et le déploiement de la télérelève, la Métropole renforce la qualité du service public de l'eau.

La Métropole lance Mon espace eau, le nouveau portail abonné de la Régie des eaux métropolitaine pour les habitants de Saint-Mitre-les-Remparts.

Créez votre espace personnel pour gérer vos démarches : paiement en ligne, suivi des consommations, alertes, raccordement, signalement ou question à la Régie. Vous y retrouvez aussi les infos travaux et coupures en cours.

Pour accéder à Mon espace eau :

https://regiedeseauxmetropolitaine-martigues.ampmetropole.fr

Ce nouveau service s'accompagne de la télérelève : les compteurs transmettent désormais vos consommations en temps réel, contre deux relevés par an auparavant. En cas de consommation anormale, la Régie vous alerte sous cinq jours.

Plus de 280 000 compteurs sont déjà télérelevés sur la Métropole, soit 60 % des abonnés. Chaque année, 100 à 150 fuites sont repérées localement. Une chasse d'eau défectueuse peut gaspiller jusqu'à 4 200 litres par jour. La télérelève, c'est plus de réactivité… et moins de gaspillage.

La cantine Thaï : cuisine familiale au cœur de village

Depuis quelques semaines, une nouvelle adresse régale les papilles des Saint-Mitréens : La Cantine Thaï a ouvert ses portes en plein cœur du village ! Derrière ce nom chaleureux se cache une cuisine authentique et généreuse, inspirée des saveurs traditionnelles de la Thaïlande.

Aux manettes ? Nueng et Axel, un couple passionné qui a décidé de faire découvrir l'art du "fait maison" à base de produits frais, d'épices parfumées et de recettes transmises avec amour. Du pad thaï au curry rouge, en passant par des sushis ou encore des nems croustillants, chaque plat est une invitation au voyage.

Dans un décor épuré et accueillant, La Cantine Thaï propose un service à emporter ou en livraison.

La Cantine Thaï
2, rue du Clos, Saint-Mitre-les-Remparts

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h à 14h et de 18h à 21h30, les samedis et dimanches de 18h à 21h30, fermé les mercredis.

Plus d'infos sur www.lacantinethai.fr

Une belle découverte à tester d'urgence… si ce n'est pas déjà fait !

Parlez-vous provençaou ?

" En Prouvènço, lou soulèu si lèvo dous còup, lou matin e après lou penequet. " :

En Provence, le soleil se lève deux fois, le matin et après le sieste.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants - pour - contre - abstention. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

Séance du 23 juin 2025

		Votants	Pour	Contre	Abstentions
FINANCES					
2025-31	Finances - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)	27	27	0	0
2025-32	Finances - Fixation d'un nouveau tarif pour la fourniture de repas 'adulte' pour le personnel municipal de service pendant le temps du repas	27	27	0	0
2025-33	Finances - Modification des tarifs des spectacles - Annule et remplace la délibération 2024-62	27	27	0	0
2025-34	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide aux travaux de proximité pour l'opération « Travaux de sécurisation du canal souterrain entre la ferme du Ranquet et Varage »	27	27	0	0
2025-35	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide aux travaux de proximité pour l'opération « Travaux de confortement de la galerie effondrée du canal d'arrosant - phase 2 »	27	27	0	0
2025-36	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre de l'aide aux travaux de proximité pour l'opération « Travaux de création d'une plateforme intermédiaire de ressuiement des algues »	27	27	0	0
2025-37	Finances - Demande de subvention d'investissement à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre du dispositif 'Nos communes d'abord' pour l'opération « Requalification d'une parcelle municipale en parc intergénérationnel et paysager - quartier de Varage »	27	27	0	0
2025-38	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide au développement de la pratique culturelle et artistique	27	27	0	0
2025-39	Finances - Conventions de financement de travaux pour l'intégration des ouvrages de distribution d'énergie électrique dans l'environnement - Allée de la plage d'Arthur jusqu'à allée de Patorgue avec le territoire d'énergie des Bouches-du-Rhône (ex-SMED 13)	27	27	0	0
2025-40	Finances - Demande de prestation de service avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône (CDG13) pour une mission d'expertise et d'accompagnement en archivage	27	27	0	0
URBANISME					
2025-41	Urbanisme - Réalisation d'ouvertures en façades pour l'installation d'un distributeur automatique de billets (DAB) - autorisation de dépôt d'une déclaration préalable - parcelle AW109	27	27	0	0
2025-42	Urbanisme - Cession de la parcelle AW109	27	27	0	0
2025-43	Urbanisme - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) - Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Martigues	27	27	0	0
2025-44	Urbanisme - Campagne de ravalement de façades obligatoire dans le centre ancien de la commune sur le périmètre de l'opération façade	27	27	0	0
2025-45	Urbanisme - Demande d'aide financière au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif d'aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence	27	27	0	0
ENFANCE-SCOLAIRE-JEUNESSE					
2025-46	Intercommunalité - Signature d'une convention relative à l'organisation des transports scolaires entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Saint-Mitre-les-Remparts	27	27	0	0
2025-47	Jeunesse - Création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) - validation du règlement intérieur	27	25	0	2
2025-48	Enfance - Approbation de l'avenant n°1 au contrat avec Les Chaperons Rouges by Grandir relatif à la modification des dates de réservation de berceaux au sein du multi-accueil Libellule	27	27	0	0

Portrait : l'Amicale des pompiers se renouvelle

Depuis mars 2025, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Mitre-les-Remparts s'est offert un nouveau souffle avec l'élection d'un nouveau bureau dynamique, composé de quatre membres motivés, sous la présidence de Romain Jacquot. Ce Vosgien de naissance, pompier dans l'âme depuis l'âge de 16 ans grâce aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), veut insuffler un nouvel élan : renforcer les liens entre les pompiers, les habitants, les commerçants et les services municipaux.

Et en quelques mois, le ton est donné : l'Amicale ne manque pas d'idées ! Un grand repas de Pâques a rassemblé les familles, avec une chasse aux œufs mémorable pour les enfants. Les pompiers de garde ont, quant à eux, profité d'une randonnée au cœur du village pour (re)découvrir le patrimoine local, dans un esprit à la fois sportif, solidaire et culturel. Les pompiers se sont également rendu à l'EHPAD afin de donner gratuitement aux seniors des calendriers.

Mais l'Amicale, ce n'est pas que des sorties : c'est aussi du concret au quotidien. Le nouveau bureau s'est attelé à améliorer les conditions de vie en caserne : création d'un coin détente extérieur avec barbecue, achat de glacières XXL pour maintenir l'eau au frais lors des interventions estivales, et bien d'autres projets sont déjà dans les tuyaux pour continuer à prendre soin de ceux qui veillent sur nous.

Un calendrier pas comme les autres… à découvrir dès novembre ! Parmi les projets phares : la réalisation d'un calendrier inédit et local, qui met à l'honneur les forces vives du territoire. Nos pompiers y posent aux côtés des commerçants du village, mais aussi des agents municipaux, pour valoriser les liens humains et le sens du collectif qui font la richesse de notre commune.

« *L'Amicale, c'est plus qu'une association : c'est une famille. On veut que les Saint-Mitréens se sentent proches de nous, et nous, proches d'eux.* » explique Romain Jacquot.

Et pour entretenir la cohésion en interne, l'Amicale organise désormais des repas conviviaux avant et après la haute saison, histoire de renforcer les liens autour et de maintenir une belle dynamique d'équipe tout au long de l'année.

Engagement, convivialité et esprit d'équipe : voilà les ingrédients d'une Amicale bien décidée à faire battre le cœur de la caserne au rythme de Saint-Mitre.

Quelques photos d'événements organisés par l'Amicale des pompiers des sapeurs-pompiers de Saint-Mitre-les-Remparts.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Emma Corinne Mali BRIGNONE, née le 22 avril 2025 à Martigues.

Romane Iris SICCARDI IMBERT, née le 16 mai 2025 à Martigues.

Raïs Elyes Nouh BERTIL, né le 25 mai 2025 à Martigues.

Mariages

Virginie BONNAL et Serge GUÉROULT, mariés le 31 mai 2025.

Karine ROUCHOUSE et Thibault de SAULCE LATOUR, mariés le 31 mai 2025.

Alice CECCALDI et Jérôme SUSINI, mariés le 14 juin 2025.

Claire ALLAMAND et David MOUNISSENS, mariés le 21 juin 2025.

Sylvie JOURDAN et Jean-Éric LÉPINE, mariés le 28 juin 2025.

Décès

Monsieur Maurice CHOMBEAU, décédé le 31 mai 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Madame Marcelle MAYAN, décédée le 3 juin 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Monsieur Francis PLAGNOL, décédé le 19 juin 2025 à Istres.

Saint-Mitre en vie

Tolérance zéro pour les voyous

Depuis plusieurs mois, la commune de Saint-Mitre-les-Remparts est confrontée à des troubles répétés à l'ordre public devant un commerce du centre-village : regroupements bruyants, occupations abusives de l'espace public, dépôts sauvages, abandons de déchets dans la rue et les jardinières municipales, stationnements gênants, conduite en sens interdit... Rien qui ne s'apparente à l'activité normale d'un commerce respectueux.

Des infractions multiples ont été constatées et verbalisées. J'ai personnellement déposé plainte pour injures et menaces contre le gérant de l'établissement, qui est convoqué devant la justice en mars prochain.

Face à ces comportements inacceptables, la commune a également saisi le Préfet pour demander la fermeture administrative de l'établissement concerné.

Dans l'attente d'une décision préfectorale, un arrêté municipal a été pris. Il interdit tout rassemblement de plus de deux personnes sur la voie publique dans les secteurs suivants :
- Rue Bellefont devant les numéros 33 et 35 et leurs abords
- Rue du Petit Puits
- Rue Monier

Cette interdiction s'applique chaque jour de midi jusqu'à 8h du matin.

La sécurité et la tranquillité des habitants ne sont pas négociables. La commune agira sans relâche pour faire respecter le droit et préserver la qualité de vie de tous.

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Tribune non parvenue

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

SORTIR

L'Agenda

Sélection

AOÛT

VENDREDI 1ER AOÛT
Rues de l'Étang
18h Clown Tuga *Un verano naranja*
Plage de Massane
20h30 La Cie du deuxième *Animaniversaire*
Parking de la Manare

SAMEDI 9 AOÛT
Banquet Gaulois
Centre-village I 19h30

SAMEDI 16 AOÛT
Soirée Ibiza
Plage de Massane I 19h
Réservation au 06 01 39 42 58

SAMEDI 23 AOÛT
Banquet aux palourdes
Plage de Massane I 19h30
Réservation au 04 42 49 04 62

SAMEDI 30 AOÛT
Saint-Mitre-en rire
20h Amy London *J'étais pas prête*
21h15 Caroline Seba *La vie n'est pas un long film tranquille*
Place de la Mairie

SEPTEMBRE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE
Forum des associations
Gymnase René Jauras I A partir de 15h

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE
Vide-Greniers de Massane
Plage de Massane I A partir de 9h

VENDREDI 19 SEPTEMBRE
Spectacle Inertie
Théâtre la Manare I 18h30
Gratuit

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
Journées Européennes du Patrimoine
Programme à venir

L'AGENDA COMPLET de toutes les manifestations est sur www.saintmitrelesremparts.fr